
NECROLOGIE

On nous apprend à la dernière heure la triste nouvelle de la mort de l'Honorable le Marchand. Nous nous empressons de nous joindre à tous les vrais patriotes du pays pour partager le deuil général qu'entraîne la disparition de cette remarquable figure.

Le corps médical perd assurément un protecteur dévoué dans la personne de cet homme intègre qui a toujours été si dévoué à la cause Médicale. Comme interprète de la profession dans ce district et comme organe de la Société Médicale, le Bulletin se fait un devoir d'offrir à cette famille si cruellement éprouvée et particulièrement à M. le Dr Art. Simard ses plus sincères condoléances et ses plus vives sympathies.

Messieurs les gouverneurs du collège siègent en ce moment en grand nombre dans les salles de l'Université Laval à Québec. On nous dit que les séances sont fort mouvementées, que les candidats aux examens pour la licence n'ont pas été très heureux, que le bill Roy et le bill Roddick ont reçu de durs coups.

Tant mieux! Puissent ils tenir haut et ferme le mandat qui leur a été confié pour le maintien de nos plus chers intérêts.

N. B. On nous adresse la Motion suivante qui vient d'être présentée au cours de la dernière séance des Gouverneurs du Collège des Médecins.

Proposé par l'Hon. Dr Fiset, secondé par le Dr Côtton et résolu unanimement :

Que les gouverneurs du collège des Médecins et chirurgiens de la Province de Québec, assemblés sous la présidence du Dr E. Lachapelle, ont appris avec un profond chagrin la mort de l'Hon. G. Marchand, Premier Ministre de cette Province.

Ils regardent comme un devoir d'exprimer leur haute appréciation du caractère du regretté défunt comme homme public qui a si bien servi sa province pendant trente-cinq ans consécutifs, et ils transmettent à Mde. Marchand et aux membres de sa famille leurs sincères condoléances dans le grand deuil qui vient de les frapper ;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la famille du regretté défunt et à la presse.